

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

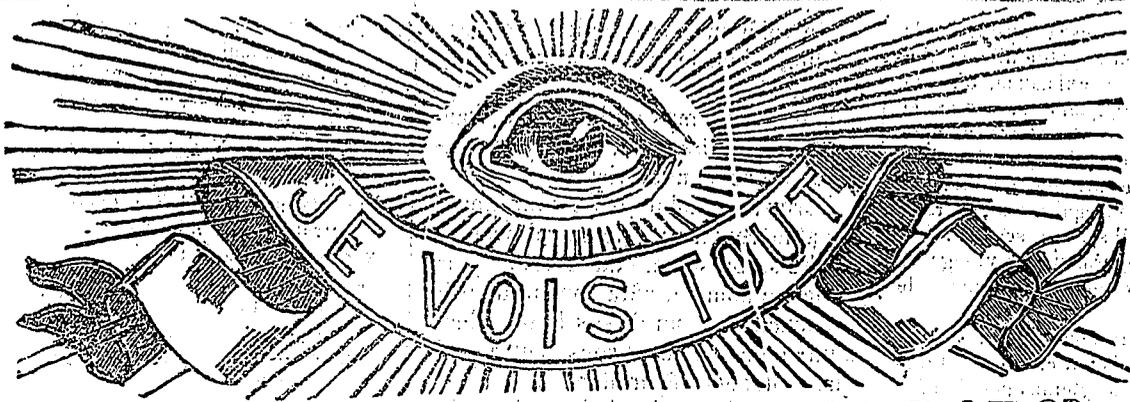
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE CHARIVARI CANADIEN.

JOURNAL POUR RIRE.

LE CHARIVARI CANADIEN,
Paraitra le vendredi de chaque semaine.

PRIX D'ABONNEMENT.

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Un an, \$ 2.00
Six mois, 1.00
Chaque numéro, 6 sous

On ne peut s'abonner pour moins de six mois, payables invariablement d'avance. Toutes lettres, correspondances, etc., doivent être adressées FRANCO, à

A. GUERARD, Imprimeur,
No. 19, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

L'oeuvre des ciseaux de Bernardin Flagiaire.

LA CONFEDERATION.

*Ninium ne crede coloris :
Il ne faut jamais juger le bois par l'écorce.*

MANIERE DONT ELLE NOUS A ETE
IMPOSEE.
[Suite.]

Les Senateurs.

C'est contre une puissance de ce caractère que l'on nous propose d'engranger la partie virile d'une population de 3, 500, 000 âmes et d'opposer comme premier point d'appui, une armée permanente de 10,000 hommes!

Or, sait-on un peu ce que coûtent 10, 000 hommes de troupes régulières?

Un régiment de 600 hommes coûte annuellement à l'Angleterre, là où le salaire de l'homme en état de porter les armes n'est pas la moitié de ce qu'il est ici, et où un soldat ne reçoit qu'un chelin par jour, ce régiment coûte £30,000 sterling au plus bas estimé.

En supposant que nous puissions mettre ici sur pied dix mille hommes au même

taux, ce seul item absorberait un demi million de louis sterling par année!

C'est donc une dépense annuelle de 2, 400,000 piastres que l'on nous propose de faire pour maintenir une force que l'on ne connaît insuffisante et seulement capable de supporter de la part des Etats-Unis une première agression qui n'arrivera jamais peut être.

Ajoutez à cela quelques millions pour fortifications, et pour maintenir des canonniers sur les lacs, et vous arriverez bientôt à une dépense de trois à quatre millions par année : c'est à dire à une somme égale à l'intérêt de notre dette publique, pour créer une force et des moyens de défense qui devront céder au premier choc des forces supérieures des Etats-Unis.

Mais, nous disons lors même que les forces seraient inutiles, ne faut-il pas ouvrir une carrière à la jeunesse qui encombre les professions.

Ah! voilà le grand argument, celui que répète sur tous les tons les organes du parti ministériel. Ils veulent par là rejeter sur le peuple travailleur et le gouvernement le soin de faire vivre cette classe de désœuvrés qui ne savent où trouver leur pain, parcequ'ils ne veulent pas se soumettre aux occupations qui procurent aux autres une subsistance honnête.

Le peuple est-il prêt à se taxer pour faire vivre ces fétous qui aiment mieux mendier des places que de travailler! S'il veut ajouter encore quelques millions de taxes annuelles au fardeau qui l'écrase déjà, il n'a qu'à soutenir la Confédération et ses auteurs. Ils lui donneront une armée permanente, une marine et des fortifications; et le peuple, le peuple qui travaille, n'aura qu'à payer.

De l'émigration.

L'émigration en masses des Canadiens, est aujourd'hui un fait malheureusement trop réel pour que quelqu'un songe à le nier. L'Irlandais émigre parce que sur le sol natal son travail est improductif, qu'il n'y gagne pas la subsistance de sa famille; qu'il ne peut guère espérer de devenir propriétaire; qu'il est chargé des frais d'un culte qu'il

ne professe pas! — L'Allemand émigre parce qu'il ne peut trouver dans son pays la subsistance de sa famille, qu'on l'écrase de taxes, qu'on lui enlève ses enfants pour en faire des soldats et les mener à la boucherie pour servir les caprices et l'ambition d'un premier ministre! — Le Canadien émigre parce que, lui aussi, il s'épuise à trouver la subsistance de sa famille!

Nous n'avons pas encore ici toutes les causes qui expliquent l'émigration allemande, mais nous les aurons toutes sous le régime nouveau. Ce qui explique l'impuissance du cultivateur et de l'ouvrier à gagner sa vie dans le pays, voulez-vous le savoir? — C'est le pillage des deniers publics pratiqué depuis quinze ans par les conservateurs, pour les donner au Grand Tronc, aux vapeurs océaniques, aux contracteurs de travaux publics inutiles, aux fournisseurs du gouvernement, pour corrompre les électeurs, récompenser les services de valets et maintenir une foule de sinécures.

Ce pillage a mis à sec le coffre de la province, et nous a endettés au profit de quelques favoris, il a conduit à l'augmentation des taxes qui se fait tous les ans sous une forme ou sous une autre. Tous les articles de consommation journalière, les articles indispensables sont frappés de taxes, de droits d'entrée, de droits d'accise, preuve: le thé, le sucre, le coton, la toile, le drap, le whisky, la mélasse, le tabac, etc. etc. L'on a tellement taxé et retaxé et surtaxé, qu'il n'y a plus guère moyen aujourd'hui d'élever les droits sur les articles de consommations, et que nous n'avons plus en perspective, la confédération aidant, la hideuse taxe directe.

La presse venale engraisée par ses taxes a toujours caché aux yeux du peuple l'abîme sous une couche de fleurs. L'homme du peuple, qui ne comprend peut-être pas très-clairement le jeu du tarif, ferme les yeux jusqu'au jour où le marchand lui refuse crédit, où il lui faut répondre en secouant une bourse vide à sa femme et à ses enfants qui lui demandent du pain et des habits et alors le désespoir le prend, il tourne les yeux autour de lui, il calcule ce qu'il en coûtera pour transporter sa famille aux Etats-Unis, auprès de quelques

manufactures où il recevra lui-même le prix de son travail où la petite fille de dix ans gagnera sa propre existence, où son garçon de 15 ans gagnera la sienne et celle d'une jeune sœur il calcule ce que lui rapportera la vente de quelques animaux ou de quelques articles de ménage et si les deux compte s'équilibrent, il prend la feuille de route, il secoue ses sandales, il jette un dernier regard sur son village ou son quartier natal, et prend tristement le chemin de l'exil.

Mais qu'est-ce que cela fait aux ministres pourvu qu'ils puissent conserver leurs portefeuilles le plus longtemps possible ?

Le départ du canadien qui s'expatrie n'empêche pas les journaux vendus de louer la prospérité du Canada et l'excellence du gouvernement qui les engraisse de même que les mensonges de ces mêmes journaux conservateurs n'empêchent pas notre population d'émigrer.

(A continuer.)

QUEBEC.

VENDREDI, 23 OCTOBRE 1868.

Estafilades ci et là.

L'œil symbolique qui brille au frontispice du "Charivari" est un tant soit peu déconcerté en ce temps-ci.

Il a beau diriger sa fauve prunelle à droite et à gauche, il n'aperçoit partout que le désert, un immense désert de sujets.

Qu'est-ce à dire ?—Le monde aurait-il cessé d'être ridicule ? nos hommes politiques ne seraient-ils plus des pantins mus par les secrets ressorts du servilisme, de l'intérêt personnel et du cynisme sans vergogne ? Hector Ver aurait-il enfin compris que l'homme est fait pour marcher sur les pieds et non pour ramper sur le ventre ? nos lions se seraient-ils aperçus qu'il est, chez l'homme, quelque chose de plus noble que l'habit ? les journaux qui, comme la *Minerve* et sa clique, vendent quotidiennement et avec une ponctualité digne d'éloges, leur pays, leurs institutions et leurs convictions, seraient-ils revenus à de meilleurs sentiments, battus des verges vengeresses du remords ? ? ?

Non, oh ! non, malheureusement. Notre œil est dégoûté de regarder sans cesse dans ces sales profondeurs où sont étalées toutes les dégradations humaines. . . . Et il se ferme, malgré lui !

II

Aimez-vous les histoires, lectrices ?

En voici une toute petite, et encore inédite, dont je vous garantis l'authenticité.

C'était au temps où la frégate française, *d'Estrées*, avait eu la complaisance de venir nous visiter.

Parmi les notabilités de tout genre qui affluèrent à bord de ce vaisseau de guerre se présenta, un certain jour, un jeune homme, vêtu comme un prince, ayant sous un de ses bras le bras d'une jolie femme, et sous l'autre quelques volumes dépareillés.

Lorsqu'il posa le pied sur l'escalier de bord :

"Annoncez Mr. le Comte Faucher, de St. Maurice, chevalier de la Guadeloupe, capitaine aux *Zéphirs* du Mexique, auteur de plusieurs ouvrages fort estimés, etc, etc," dit-il à ceux qui étaient venus au devant de lui.

On annonça textuellement, et Mr. le Commandant parut, avec ses officiers, s'inclina respectueusement devant cet illustre rejeton de la maison de St. Maurice, lui fit rendre les honneurs militaires dus à son rang, visiter le vaisseau. . . . puis, à son départ, le canon tonna, le tambour fit entendre ses roulements, et tout rentra dans l'ordre accoutumé.

Voyez ce que c'est que le Destin, lectrices et lecteurs. Sans cette promenade de la *d'Estrées* dans nos eaux, vous auriez probablement toujours ignoré que Mr. Faucher, qui déjà était chevalier, fût en outre comte !

III

A propos de la nomination de Mr. Brydges, notre prote, qui se targue de posséder un peu d'anglais et une teinture de géométrie, a eu, l'autre jour, la prétention de faire un mot.

Nous entendant faire la remarque que Mr. Brydges avait en ce moment l'avantage de fixer sur lui l'attention de tous les journalistes du pays ; notre prote s'écria :

"Mais c'est donc le pont aux ânes que ce Mr. Brydges-là !

Qui le malin voulait-il désigner par le mot *ânes* ???

Déviniez-vous, journalistes ???

ROGER BONTEMPS.

La Confession des gens du Siècle.

Pierrot le confesseur se met dans le confessionnal, dans le coin de l'atelier du *Charivari*. Le confessionnal n'a pas de beaux rideaux comme ceux de M. Cauchon, mais on se contente de l'ombrage des tapis, nous autres.

Que de pénitents se disputent le tour ! C'est un vacarme affreux : c'est à qui pas-

sera le premier. Pierrot est obligé de sortir du confessionnal.

"Ne vous pressez pas tant, dit-il ; vous aurez tous votre tour. Examinez-vous en attendant."

Cette parole rétablit le calme.

Enfin, Jacques est le plus *smart*, et se jette aux pieds de Pierrot le confesseur.

Pierrot—Eh bien ! mon Jacques ; t'es-tu examiné comme il faut ?

Jacques—Pas d'embarras pour ça, mon père ; et c'est juste que je passe le premier, puisque je suis arrivé le premier.

Pierrot—Bien, commence ; je t'aiderai dans les endroits difficiles. Tu es ?

Jacques.—Recorder, mon père, à Québec : £ 500 par année. Pas bête, hein !

Pierrot.—Le prix n'est pas bête de fait, moins bête que l'homme ; ensuite.

Jacques.—Sans compter ce que l'Université me paie encore.

Pierrot—Assez pour les salaires ; parlons des devoirs.

Jacques—Ben, mon père, laissez moi vous ça. Je serai aussi court que possible. Je vous assure que les cours à l'Université, allez, c'est pas fort, je leur fais ben de la blague, à part ce que j'ai copié de Foullier et des autres auteurs sans donner crédit, pour faire voir que ça vient de moi. Je sais ben que je sus pas qualifié pour enseigner le droit, moi qui, a jamais été capable de pratiquer comme avocat. Mais pourquoi ce que les directeurs m'ontent pas ma chaire ?

Y doivent pourtant s'apercevoir que je sus un piètre professeur. Le droit canadien, le droit romain, le droit français, teurz, c'est une confusion dans ma pauvre cervelle, que je ne sais pu où j'en suis.

Pierrot—Je sais que ta cervelle est pauvre.

Jacques—Pas de badinage, mon père, en confession. Laissez-moi vous parler franchement. J'ai tant de difficulté à parler et à m'exprimer comme vous voyez, c'est pas aisé de me comprendre. C'est vrai que puisque je sus pas apte à remplir les devoirs de professeur, je ferais mieux de me retirer, n'est-ce pas ?

Pierrot—Bien mieux.

Jacques—Je vous avouerai aussi que c'est le jugement qui me manque ; et j'ai la présomption de croire que je raisonne mieux que n'importe quel homme su la terre. Vous comprenez que ce travers d'esprit me fait souvent voguer à pleines voiles dans les erreurs les plus grossières.

Pierrot—Vante-toé pas tant, Jacques.

Jacques—C'est pas me vanter, ça, mon père, c'est ben plutôt avouer mon faible. Ça me coûte ben assez de vous le dire. Mais vous en voierez ben d'autres, quand je vous parlerai de la Cour de Recorder.

Pierrot—Tout de suite, Jacques ; parle nous de ce joli tribunal, et du bonnet que tu portes avec tant d'orgueil, de vanité et d'ignorance.

Jacques—Fi donc ! mon confesseur ; si vous m'insultez, je vas vous condamner à l'amende. C'est dans c'te cour-là que j'en rends des jugements. Mais pour la Cour de Recorder, voulez-vous que je me confesse en anglais, mon père.

Pierrot—Parle, parle français. Un beau merle pour parler anglais. Ta ben assez de peine à te faire comprendre quand tu parles ta langue. Allons! en deux mots; combien de jugements erronés par mois? Trois? Quatre?

Jacques— Belle berlurette, trois ou quatre par mois! vous badinez, mon père. Si vous disiez tous les jours que le bon Dieu amène.

Tenez, j'ai vu je ne sais combien de fois rendre mon jugement jusqu'à 4 ou 5 fois de suite dans la même affaire, et avoir toujours une opinion différente à chaque fois.

Pierrot — Cré gueux! ça annonce une vraie bosse de juge, ça.

Jacques—Tenez, les règlements de c'te maudite Corporation, yen a tant, tant, des règlements si bêtement faits, que c'est un vrai pot à brai pour moi; je n'y comprendrien. Comment voulez-vous que j'y comprenne qu'èke chose, avec cet ordre d'idées-croches dont je peux pas me débarrasser et qui faussent tous mes raisonnements.

J'en ai fait perdre, de l'argent, à c'te chère Corporation, par mes travers d'esprit et mes caprices! Souvent il m'arrive de rendre des jugements sans voir seulement les retours des huissiers; ben plus, que de fois j'ai jugé sans voir les records: je vous dis ça, mon père, parce que c'est un secret de confession, ben entendu!

Pierrot — Bête! ceux qui te voient et t'entendent tous les jours s'en aperçoivent ben, va. Les crois-tu aussi ignorants que toi?

Jacques— D'abord que j'ai mes 500 louis, noé. Je me fiche ben de la man ère dont la justice est administrée. Au diable les conséquences! D'ailleurs, jamais de ma vie, j'aurai assez d'intelligence et de raisonnement pour remplir décentement les devoirs d'un juge. Vous comprenez qu'à l'âge où je suis, quand on raisonne tout de travers, on ne peut pas attendre beaucoup de changement.

Pierrot—Si t'avé un âme dans le corps, au moins, tu laisseré le bonnet de juge.

C'est honteux.

Jacques—Mais, mon père, le Conseil de ville qu'è là, la population entière de Québec, y savent ben tous que je sus pas, comme disent les anglais "de rate man in de rate place"; y savent ben que y a long temps que j'aurai dû être shipped loin de mon tribunal. Mais y dorment dans l'apatie et dans l'ignorance des choses eux autes mêmes.

Pierrot—Dis rien, mon Jacques; je va mette le Charivari à tes trousses. Assez pour aujourd'hui. Tu n'auras pas l'absolution à présent. Va l'examiner encore sur les détails, et tu reviendras.

Mais fourre-toé ben dans le coco que le Charivari va battre en brèche jusqu'à ce que l'apatie des citoyens soit réveillée. Je vas aussi donner une raclée au conseil. Il faut un changement pour la cité, aussi peu honorable pour la classe intelligente de Québec. Au diable tes 500!

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier, plutôt que de persister à être juge sans avoir les qualités requises. Tu n'es pas du

bois pour faire un juge. Va, la prochaine fois que tu viendras à confesse, je te donnerai des instructions plus précises et plus touchantes pour ton petit cœur.

—ooOoo—

GRAND ET INCONTRETABLE SUCCÈS.—A l'aide du Protoxyde d'Azote, le Dr. Pourtier garantit d'extraire les dents sans aucun douleur, sinon n'exige aucun paiement.

Le Dr. Pourtier chirurgien dentiste est le seul à Québec possédant un appareil breveté pour faire et administrer ce gaz avec succès et sans danger.

Cabinet d'opération: 15 rue St. Jean, vis-à-vis la rue du Palais.

4f.

A NOS CORRESPONDANTS.

Nos amis du comté de Charlevoix peuvent compter que nous leur ferons le plaisir de publier dans notre prochain numéro une chanson intitulée: *Les Bonnets*, avec notice biographique sur M. Verée.

Une correspondance, signée: Un Intéressé, au prochain numéro.

Les Pointeurs—Remis à un autre numéro.



LES CHARS URBAINS.

Vue intérieure.

Un Volontaire.—Cré nom de nom! ça ne marche pas. Conducteur, arrêtez-vous comme cela toutes les minutes? je ne paraîtrai pas à l'appel.

Conducteur.—Faut s'arrêter, c'est la règle. Patience.

Une grosse maman (avec son fruit sur les genoux.)

Allons Zoé, ma petite Zozo, faut pas brailler comme ça. Tiens, v'la une pipe de sucre, suce.

Zoé Hi! Hi! Hi!

Une vois.—Allons donc, la mère, faites taire est enfant; il miaule comme un chat à qui l'on viendrait de couper la queue.

La Maman.—Mais vous voyez bien que je ne puis pas.

Le Volontaire.—Asseyez-vous cèssus.

Un Monsieur (lisant le Journal) Conducteur, les employés de la Compagnie sont malpropres; il y a ici une odeur infecte.

Le Conducteur.—Ça ne dépend pas de nous ça, voyez-vous, ça sent la.....melasse. Ah! je vois ce que c'est, c'est le pompon de cette commère.....

La grosse maman.—Tiens, oui, Zoé s'est

salié, ça peut se réparer, Monsieur. Tenez. (Elle procède à l'opération délicate que vous savez, et le Monsieur par accident, reçoit sur son Journal de Québec, une trace du passage de la couche que Madame a fait passer devant son nez avant de la mettre dans le panier.)

Le Monsieur.—Que diable faites-vous là, la mère? Vous jetez du caca sur mon Journal de Québec!

Un Gamin.—C'est justement tombé sur la colonne éditoriale: les cochonneries y sont toujours bien reçues.

Le Volontaire.—C'est fini, c'est décidé; je serai mis aux arrêts, une demi-heure en retard—maudits chars!

Un Monsieur (à un gamin assis à côté de sa dame.) Ote donc ce vilain feutre; mauvais garnement, tu empêches madame de lire les enseignes.

Le Gamin.—Je ne puis pas; j'ai la teigne. La cloche sonne, un habitant de St. Jean se lève pour descendre au quai Renaud. Une secousse du char le fait tomber dans un panier renfermant une grosse d'oufs.

Le Gamin.—En v'la une omelette. Qui en vent?

Une demi-heure après, on est rendu au marché Champlain.

ARGUS.

CHRONIQUE.

Les temps sont durs, mes amis, il n'y a pas à s'y tromper, un seul instant. L'hiver s'avance à grands pas et nous a même menacé d'étendre sur nos épaules le blanc manteau qui est sa seule et unique parure.

Nous avons eu assez de force pour secouer ce triste linceul et, grâce à cette force, nous pouvons encore contempler pendant quelques jours de plus, les poétiques débris de la belle saison.

Espérons que cet échec, que vient d'éprouver l'hiver, va le dégoûter pour longtemps d'essayer de nouvelles tentatives.

Mon Dieu, que les nouvelles politiques sont rares !

Quel calme plat ! Comme les vents de la Confédération sont faibles, et que la barque de l'Etat vogue doucement vers le pont du Progrès !

La Nouvelle-Ecosse est morte assassinée par M. Howe, M. Cauchon ne parle plus de M. Brydges et le calme le plus profond, un instant menacé par ces deux pronostics de tempête, continue à régner en maître absolu sur les eaux confédérées de la *Puissance du Canada*.

Si les nouvelles politiques sont rares, nous avons en revanche les nouvelles de la Rubrique. Ces nouvelles sont si nombreuses et si diverses que nous sommes obligés, la plupart du temps, d'en laisser un grand nombre de côté, l'exiguité de notre format ne nous permettant pas de rapporter tout ce que l'œil *charivarique* de notre journal aperçoit dans ses rondes investigatrices.

Prenons au hasard.

Qui va remplacer le commandant Têtu ? se demandent les gens.

Qui va remplacer le commandant Têtu ? se demande le *Charivari*.

La question est la même, mais la réponse ne l'est pas, car, tandis que les premiers disent : " Nous ne voyons pas, nous ne voyons pas, le *Charivari*, lui, dit : " Je vois."

Eh ! bien oui, mes amis, il voit tout, ce bon *Charivari*, et il faut bien qu'il en soit ainsi, si vous voulez qu'il vous dise les nouvelles.

Donc, celui qui doit remplacer le commandant défunt est un jeune homme de 25 à 26 ans. Il descend en ligne directe du constructeur de l'arche

et il a hérité de tous les talents maritimes de son illustre ancêtre.

Il conduira la *Canadienne* avec autant d'habileté qu'autrefois conduisait l'arche celui que le Seigneur avait chargé de perpétuer une nouvelle race humaine.

Ce jeune homme, vous le connaissez tous, lecteurs, c'est Noé Langevin !

Encore une nouvelle, et une diable de nouvelle que celle-là !

Elle est tombée comme une bombe au milieu de notre bureau, si bien que la *moulée de scie*, qui nous sert de tapis, en a été dispersée et a éclaboussé nos rédacteurs.

Voici cette nouvelle: Il paraît que Mr. Thomas Larivière, barbier-en-chef du club des Pointeurs, se propose d'exiger des billets de confession de tous ses locataires et même *locatrices*.

Voyez à présent si la nouvelle n'était pas de nature à nous surprendre.

Il y a environ trois semaines, tous les journaux parlaient du *coup d'appétit* d'un certain Monsieur d'Ottawa, dont je n'ai pas le nom présent à la mémoire, et qui, à leur dire, opérerait merveille sur l'estomac du consommateur.

Nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas que ce *coup d'appétit* qui soit capable de produire un tel résultat, car Guillaume Talbot, avocat, nous assure qu'il en prend d'une autre sorte, régulièrement trois fois par jour, lesquels ont pour effet de lui donner un appétit d'enfer.

Nous conseillons à M. Talbot de s'associer à M. Brassard afin d'exploiter leur découverte.

Au revoir, lecteurs.

TRIC-TRAC.

CORRESPONDANCE.

Mr. le Rédacteur,

La police du *Charivari*, qui est chargée de la rue St. Jean, n'est pas toujours à son poste et je me vois dans la nécessité de vous parler d'une certaine petite intrigue qui se joue depuis quelque temps dans cette rue.

Les héros de cette intrigue sont une dame (pas une demoiselle) et un certain petit tireur de portraits. La Dame se plaît à faire pleuvoir des baisers de sa fenêtre aussitôt qu'elle voit passer son galant petit artiste qui ne manque pas de les lui rendre au centuple. C'est particulièrement le dimanche, de 4 à 5 heures du soir, qu'ils se livrent à cette intéressante pantomime.

S'ils continuent, je vous donnerai plus de détails au prochain numéro.

Je suis,

M. le Rédacteur,
Votre Serviteur,
G. de Flataquet,
Ancien coureur de lièvres.



Les couturieres.

A quatre heures du matin on voit des couturieres qui usent le pavé à coups de prunelles. D'où viennent-elles ?

De coudre ? de piquer ?

Quelquefois. Mais plus souvent, elles viennent de veiller un oncle, une tante, un cousin, une amie qui vient de passer de vie à trépas. Elles sont bonues, les gaillardes ! !

DEVront PARAITRE BIENTOT.

Manière de faire cadeau d'une corde de bois (épingle rouge) et ensuite de la faire payer \$ 5,00 par les services d'un pauvre diable, par Thomas LaRivière, Barbier.

Comment on s'y prend pour être bon secrétaire d'une certaine maison de la rue Latourelle, par Eugène LaRue, musicien.

L'homme au chapeau gris, épisode mystérieux, par Hector Verret.

Les remontrances d'un épicier à un juge de Paix, par Narcisse Dion, épicier, St. Sauveur.

Le bon état de mes affaires commerciales, par le même.

Depuis que j'étudie la boxe sous M. Carrier, je ne puis plus garder de commis par M. Fontaine, marchand, rue St. Joseph.

Le même ouvrage revu, corrigé et augmenté, par M. Hénauld marchand, rue du Pont.

Manière d'étudier le Code civil, par Ulédéric Desroches, huissier.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Pepin, Propriétaire.
A. Guérard, Imprimeur.